

NOTE D'INFORMATION N° 2023-01

1 – DON DU SANG BENEVOLE DE CRECY-LA-CHAPELLE :

L'Etablissement Français du Sang (EFS) recevra les volontaires au don de sang à CRECY-LA-CHAPELLE le **MARDI 21 MARS 2023** de 14 heures 30 à 19 heures dans la salle des Fêtes (Altman), place de la Mairie. Les volontaires, âgés de 18 à 70 ans, devront être munis d'une pièce d'identité ou d'une carte de donneur de sang.

Prendre rendez-vous sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

2 – PLANNING BALAYAGE MECANISE :

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
11	3	3	7	5	9
JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
7	4	8	6	3	8

Afin que les rues du village soient propres, une balayeuse passe chaque mois. Ce planning est à titre indicatif, les dates ne sont pas toujours respectées.



Nous vous rappelons que dans le PLU Communal, il est prévu 2 places de stationnement dans vos propriétés pour y garer vos véhicules. En respectant cette **OBLIGATION** vous évitez de gêner le passage de la balayeuse, qui ne pourra nettoyer le caniveau. Votre véhicule sera plus en sécurité à l'intérieur de votre propriété que dans la rue (vol, effraction, etc...).

3 – BIENTOT LE PRINTEMPS..... PETITS RAPPELS :

a) Je réalise des activités bruyantes : ***Je dois respecter les horaires.***

- du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 20h
- le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h
- le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Tout bruit annoncé est mieux toléré : pensez à prévenir vos voisins en cas de festivités exceptionnelles !

b) Vos obligations en matière de voisinage :

Si vous possédez un jardin avec des arbres ou des arbustes, vous êtes tenu de les faire élaguer avant qu'ils ne commencent à empiéter sur le jardin de votre voisin. Si des branches dépassent, votre voisin peut exiger **en justice** qu'une taille soit réalisée, et ce, même si l'arbre risque de mourir à la suite de cette opération.

c) Je fais des travaux d'élagage et de jardinage : le **brûlage EST INTERDIT TOUTE L'ANNEE.**

Le brûlage des déchets issus de l'entretien des parcs et jardins EST INTERDIT. Cette interdiction concerne tous les déchets (tonte, taille, etc...) et **s'applique en toute période**. Les feux de chantier sont interdits également.

4 – BAFA (Formation d'Aptitude aux fonctions d'Animateur) :

La Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie organise en partenariat avec le centre de formation CFAG de Torcy une formation générale BAFA du **samedi 22 au samedi 29 avril 2023 à la Ferté-sous-Jouarre.**

Inscription au 01.60.22.19.19

Pour plus d'informations www.asso-cfag.com

5 – PAQUES 2023 :

Vendredi 7 avril 2023 à 18h30. Un moment convivial est organisé avec les enfants jusque 12 ans en mairie.

Coupon réponse à retourner en mairie pour le 28 mars 2023.

Pour les familles concernées.



6 – SMITOM – ACCES DECHETERIES :

Concernant la procédure de demande de carte d'accès en déchèterie.

Une vidéo est disponible sur le site internet : www.smitom-nord77.fr, via la page dédiée aux déchèteries :

<https://www.smitom-nord77.fr/les-decheteries/comment-obtenir-votre-carte-dacces-en-decheterie/>

7 – PROPOSITION DE SERVICE :

« Multimédia à domicile », Monsieur BAUDUIN Cédric, situé à Coulommies, vous propose ses services en maintenances, installations et formations multimédia en informatique.

Vous pouvez le contacter au 07.56.96.20.21 ou par mail : multimedia.ad77@gmail.com

8 – PARTICIPATION CITOYENNE :

Une réunion publique aura lieu le mercredi 29 mars à 18h30 dans la salle de la mairie de Vaucourtois en présence de la Gendarmerie de Crécy-la-Chapelle et Coulommiers. Coupon réponse joint à déposer en mairie pour le 24 mars 2023.

Le Maire,
Maryse MICHON